

Demande de carte d'identité ou de passeport

Liste des pièces à présenter lors de votre rendez-vous de dépôt. Merci d'apporter **les documents originaux**.

Dossier incomplet = rendez-vous annulé. En cas de pièce manquante, votre demande ne pourra pas être enregistrée et vous devrez reprendre un nouveau rendez-vous.

1 Pièces à fournir dans tous les cas

- ☐ **La pré-demande ANTS imprimée** **OBLIGATOIRE**
À remplir sur ants.gouv.fr avant le rendez-vous. Le récapitulatif (avec QR code) doit être apporté au format papier.
- ☐ **Le titre à renouveler** (carte d'identité et/ou passeport) **OBLIGATOIRE**
En cas de **perte** : la déclaration peut être faite en mairie lors du rendez-vous. En cas de **vol** : déclaration à faire au préalable auprès de la police ou de la gendarmerie.
- ☐ **Une autre pièce d'identité avec photo** **OBLIGATOIRE**
Permis de conduire, carte d'identité, passeport, carte vitale... **La photo est impérative : une carte vitale ou un permis sans photo ne sera pas accepté.**
- ☐ **Un justificatif de domicile de moins de 3 mois**, au nom du demandeur **OBLIGATOIRE**
Facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone ou d'internet, avis d'imposition, quittance de loyer... À fournir même si l'adresse a été vérifiée sur le site de l'ANTS.
- ☐ **Une planche de photos d'identité de moins de 6 mois, jamais utilisées** **OBLIGATOIRE**
Format 35 x 45 mm, fond uni clair (blanc exclu), visage dégagé, expression neutre, bouche fermée. Photos non découpées, ni scannées, ni abîmées. Si votre photographe vous a fourni un **code e-photo**, indiquez-le dans votre pré-demande.

2 Selon votre situation

- ☐ **Vous êtes hébergé(e) ou n'avez pas de justificatif de domicile à votre nom**
Attestation d'hébergement signée + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile à son nom.
- ☐ **Vous utilisez un nom d'usage** (nom d'époux/épouse...)
Fournir **au choix** : le livret de famille **ou** l'acte de naissance.
Après un divorce : jugement ou autorisation écrite de l'ex-conjoint.

3 Timbre fiscal

Carte d'identité (1 ^{re} demande ou renouvellement)	Gratuit
Carte d'identité perdue ou volée	25 €
Passeport – majeur	86 €
Passeport – mineur de 15 à 17 ans	42 €
Passeport – mineur de moins de 15 ans	17 €
Timbre électronique à acheter sur timbres.impots.gouv.fr , à la fin de la pré-demande ANTS ou chez un buraliste agréé.	

4 Demande pour un enfant mineur

- **L'enfant doit être présent** au rendez-vous de dépôt (prise d'empreintes à partir de 12 ans).
- Il est accompagné d'un **parent exerçant l'autorité parentale**, muni de sa propre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à son nom.
- En cas de **séparation ou de garde alternée** : jugement fixant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant, justificatifs de domicile et pièces d'identité des deux parents.